

BULLETIN MUNICIPAL / DÉCEMBRE 2024

CRAMPAGNA



HORAIRES DE LA MAIRIE

HEURES D'OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi à jeudi 8h-12h et 13h-18h
Vendredi 8h-15h

📞 05 61 05 34 76

www.mairie-crampagna.fr

accueil@crampagna.fr

Le mot du Maire

Chères Crampagnaises, chers Crampagnanais,

Alors que l'année touche à sa fin, il est temps de faire un bilan des actions entreprises et de partager nos projets pour l'avenir de notre belle commune.

2024 a été une année riche en initiatives et réalisations. Nos efforts pour améliorer la qualité de vie dans notre village ont porté leurs fruits. Nous avons poursuivi les travaux de réfection des voiries, notamment au chemin de Besset et à la traversée de Miquel. Nous avons également renforcé notre défense contre les incendies avec l'installation de nouvelles bornes et entrepris des travaux pour garantir l'étanchéité de la toiture de l'école.

La gestion des déchets reste un défi majeur. Grâce à des dispositifs comme le compostage et la mise en place de la TEOMi (Taxe Incitative), nous encourageons chacun à réduire son empreinte écologique. Ces actions s'inscrivent dans une démarche collective pour protéger notre environnement et maîtriser les coûts.

Sur le plan social et culturel, les activités et événements ont renforcé les liens qui nous unissent. La fête de la musique,

les cours de danse et de gym, ou encore la traditionnelle sardinaise de la fête, le loto et la paëlla, sont autant de moments de convivialité que nous continuerons à promouvoir. À cet égard, je remercie chaleureusement les membres du comité des fêtes, des associations, du foyer rural et je renouvelle mon appel à bénévoles pour faire vivre notre village avec encore plus d'enthousiasme.

En janvier, nous aurons le plaisir de vous retrouver pour les vœux à la salle de la Coumanine. Ce sera l'occasion de partager un moment chaleureux et d'échanger sur nos projets pour 2025.

Je tiens à remercier l'ensemble de l'équipe municipale, les associations et chaque citoyen engagé pour leur participation active à la vie de notre commune.

En cette période de fêtes, je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes vœux les plus chaleureux pour une fin d'année remplie de joie, de sérénité et de moments précieux avec vos proches.

**Le Maire,
Michel Mabillet**

RELEVÉ D'ÉTAT CIVIL 2024

DÉCÈS

- BANWARTH Colette, 29/11/23
- PINARD Sabrina, 29/11/23
- SARRIEU René, Henri, 04/04/24
- GUY née GONZALEZ Josiane, 21/04/24
- LEFEBVRE Jean-Marie, Bernard, 15/09/24
- CECCALDI Julia, Baptiste, 05/10/24

MARIAGES

- GONZALEZ Emilie & BILLIERES Stephen Didier Vivian, 13/07/24
- MARINO Sylvie, Angeline & BRIOLLAIS David, Stéphane, 12/10/24

NAISSANCES

- GONCALVES CUNHA Tyam, Antonio, 28/12/23
- MARTY AMOR Nina, 03/01/24

- GUILLET BEAUFILS Enola, 09/01/24
- JARDIN Esmée, Stéphanie, Nadia, 15/06/24
- MARTINS Aélys, Éléa, 19/07/24
- DELBREIL Valentin, 07/09/24
- CHENAVAL Milo, Christian, Alain, Jean-Luc, Gérard, 28/10/24
- BARAUSSÉ Giulian, 07/11/24
- BARBOT Mylvia, Pauline, Jeanne, 10/11/24

Rappel sur l'application Panneau Pocket

Tenez vous au courant, en temps réel, de l'actualité de votre commune, avec votre téléphone portable, tablette ou ordinateur, grâce à l'application gratuite Panneau Pocket, qui vous permet de recevoir des notifications, en cas d'évènement touchant la vie quotidienne à Crampagna (coupure de réseau, travaux sur la voirie, modification des tournées de collecte des déchets, alertes venant de la Préfecture, etc...)

Il vous suffit de télécharger l'application PanneauPocket sur votre téléphone, tablette, ou ordinateur, et de suivre les instructions. C'est simple, gratuit, anonyme, et sans publicité !



FÉLICITATIONS ! VOUS ÊTES DÉJÀ 415 à suivre les actualités de LA COMMUNE sur PanneauPocket !

100% gratuit

100% anonyme

0% publicité



1 Ouvrez votre application Play Store, App Store ou AppGallery sur votre téléphone ou sur votre tablette. 

2 Tapez "PanneauPocket" dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe.

3 PanneauPocket apparaît en tête de liste. Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir".

4 Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le  à côté du nom de votre commune pour recevoir ses notifications en temps réel.

BONNE UTILISATION !

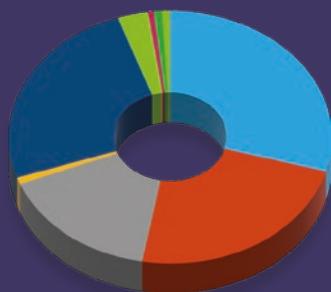
PanneauPocket est disponible depuis un ordinateur sur app.panneaupocket.com

Budget communal

3

Répartition du budget de la commune en 2024 :

FONCTIONNEMENT



DÉPENSES

- Virement à la section d'investissement : 364 676 € = 29,5 %
- Charges générales : 290 692 € = 23,5 %
- Charges de personnel : 197 500 € = 16 %
- Impôts et taxes assimilés : 12 000 € = 1,0 %
- Autres charges courantes : 308 100 € = 24,9 %
- Charges financières : 35 796 € = 2,9 %
- Charges exceptionnelles : 10 000 € = 0,8 %
- Amortissements : 9 100 € = 0,7 %
- Fond de péréquation intercommunale : 9 000 € = 0,7 %

TOTAL

1 236 864 €

100%

RECETTES

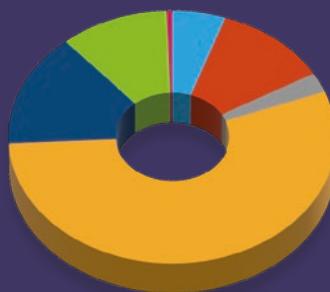
- Résultat de fonctionnement reporté : 629 827 € = 50,9 %
- Produits des services, vente : 6 700 € = 0,5 %
- Impôts et taxes : 457 000 € = 36,9 %
- Dotations et participations : 93 337 € = 7,5 %
- Autres produits de gestion courante : 50 000 € = 4,0 %

TOTAL

1 236 864 €

100%

INVESTISSEMENTS



DÉPENSES

- Solde d'exécution section d'investissement : 43 746 € = 5,5 %
- Emprunts et dettes assimilées : 91 324 € = 11,4 %
- Immobilisations incorporelles : 20 000 € = 2,5 %
- Immobilisations corporelles : 441 070 = 55,0 %
- Immobilisations en cours : 115 090 € = 14,4 %
- Immobilisations RAR N-1 : 86 215 € = 10,8 %
- Subventions d'équipement versées : 4 000 € = 0,5 %

TOTAL

801 445 €

100%

RECETTES

- Opération d'ordre : 115 089 € = 14,4 %
- Virements de la section de fonctionnement : 364 676 € = 45,5 %
- Dotations, fonds divers, FCTVA : 168 609 € = 21,0 %
- Subventions d'investissement : 88 391 € = 11,0 %
- Subventions d'investissement RAR N-1: 48 573 € = 6,1 %
- Dettes assimilées : 35 € = 0,0 %
- Amortissement : 9 100 € = 1,1 %
- Immobilisations incorporelles : 6 973 € = 0,9 %

TOTAL

801 445 €

100%

Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

Une petite cérémonie a réuni les habitants de Crampagna, avec le maire et le conseil municipal, pour déposer une gerbe au monument aux morts, le 8 mai, et le 11 novembre.

Un vin d'honneur a suivi ces commémorations.



Travaux et infos diverses sur la commune



Traversée de Miquel



Chemin de Besset

- Dans le cadre d'un partenariat avec la communauté d'agglomération Pays Foix Varilhes, nous avons, comme chaque année, procédé à la réfection de certaines voiries communales. Pour 2024 le revêtement du chemin de Besset a été refait avec mise en place de caniveaux grille et création d'un busage pour évacuer les eaux du pluvial (coût 17160 € TTC). Après enfouissement par le SDE09 du réseau électrique, mise en place du gainage pour les futurs lampadaires et passage de gaines pour l'enfouissement du réseau téléphonique à venir au hameau de Miquel, l'entreprise Colas a procédé sur toute la traversée à la réalisation de caniveaux, puits secs, bordures. Le revêtement en enrobé a terminé le travail. Pour répondre aux demandes des résidents du hameau qui se plaignaient de la vitesse excessive de certains véhicules lors de la traversée du hameau deux ralentisseurs ont été mis en place, (voir photo). Montant total de ces travaux : 45 255 € TTC (financement des travaux de voirie 30 % DETR + 35 % Subvention agglo + 35 % commune).



Chemin de Canto Perdrix

- Au printemps l'entreprise Colas a également procédé au rebouchage, sur les petites zones de voirie communale, des trous, nids de poule, et à la réalisation de petits bourrelets pour éviter le ruissellement (Chemin de fourmiguères, chemin de besset).

- L'entreprise Pont a réalisé par enrochement un mur de soutènement au chemin de Canto Perdrix afin de garantir la stabilité de la voie. De plus une amélioration du revêtement a été effectuée. Montant des travaux 20 305 € TTC, (financement 100 % commune).

- Avant l'été, l'entreprise Lagarde avait procédé comme chaque année au passage d'une épareuse sur l'ensemble du réseau communal. En octobre nous avons fait appel à un nouveau prestataire (entreprise Joël Bonaldo) dont le devis était moins élevé pour un nouveau passage d'épareuse. Ces passages ont été complétés par le travail du service technique de la commune (débroussaillage, tonte, taille des haies).

- Face aux nouvelles constructions dans les différents quartiers de la commune, nous avons demandé au cabinet d'études Opale de réaliser un nouveau schéma communal de défense extérieure contre l'incendie. Suite à leurs préconisations et après avis du service départemental des Pompiers, une première tranche de travaux de priorité 1 a été réalisée par le SMDEA avec mise en place de 10 nouvelles bornes incendie. Montant des travaux 40 650 € TTC (financement des travaux de voirie 45 % Préfecture FOND VERT + 55 % commune).

- La membrane de la toiture de l'école a été refaite afin de garantir l'étanchéité. Montant 21 900 € TTC (prestation payée en totalité par le SIVE).

- Juste avant la rentrée des classes en septembre, une fuite a été détectée sur une canalisation enterrée traversant l'école. Cette canalisation alimentait quelques robinets extérieurs à l'école mais surtout les logements communaux rue de l'église ainsi que le cimetière. Face à cette fuite, dans l'urgence une solution temporaire a été réalisée par le SMDEA. Profitant des vacances de Toussaint, le SMDEA a réalisé une nouvelle canalisation définitive le long de la rue de l'église pour desservir chaque lieu de consommation.

- La façade de la salle des fêtes a été repeinte juste avant la fête d'été du village. L'intérieur va être repeint également courant janvier 2025.

Petit rappel pour aider au maintien d'un bon voisinage :

Les haies en limite de propriété privée doivent être plantées à 50 cm minimum de la limite si elles ne dépassent pas 2 m de haut. Si supérieures à 2 m de hauteur celles ci doivent être plantées à 2 m de la limite.

Pour les arbres de plus de 2 m de hauteur ceux ci doivent être également plantés à 2 m de la limite de propriété, si cette limite n'est pas respectée ils doivent être élagués pour revenir dans la norme.

Déchets

Pour parler cash, nous croulons sous les déchets. Le simple bon sens, stimulé aussi par l'augmentation considérable de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), nous impose de réduire nos volumes de déchets (notre poubelle « noire »).

COMPOSTAGE

Le compostage est LA mesure phare qui permet de réduire le poids de sa poubelle noire, tout en profitant d'un fertilisant de qualité au jardin.

Le SMECTOM accompagne et encourage celles et ceux qui souhaitent se lancer ! En habitat individuel avec ou sans jardin, en immeuble, la pratique du compostage concerne **tout le monde !**

Composter n'est désormais plus réservé aux seuls habitats pavillonnaires avec jardin ! Même s'il est possible de trier et composter ses biodéchets seuls dans sa cuisine (vermicomposteur ou bokashi) le compostage en bac, en bas de chez soi est possible grâce à l'installation d'un **site de compostage partagé**.

Les conditions à réunir :

- Réunir au moins 3 foyers intéressés dans son quartier/immeuble/hameau
- Disposer d'un espace enherbé d'au moins 5m² au sol près de chez soi
- Identifier des habitants référents du site de compostage partagé
- Dans le cas d'une résidence, en parler à sa commune/bailleur/copropriété



DIMINUER SES ORDURES MÉNAGÈRES POUR MAÎTRISER SA FUTURE TEOMi

La TEOM (taxe d'enlèvement des ordures ménagères) est devenue TEOMi, avec donc un « i » pour « incitative ».

La TEOMi **n'est pas un impôt supplémentaire** mais un nouveau mode de calcul de ma taxe déchets. Elle reste un **impôt local** avec l'introduction d'une **part variable** dans le calcul de la taxe. Plus la proportion de la part variable décidée par les élus est importante, plus le taux de la part fiscale est réduit.

Une part variable incitative de 45% (taux maximal autorisé par la Loi), a été votée par les délégués du Smectom.

Cette part variable correspond au nombre de sorties de bacs gris (comptabilisés dès la première sortie). Cela permettra de valoriser les bons trieurs et d'encourager chaque usagere à réduire ses ordures ménagères avec une facturation qui prend en compte les gestes de tri et de réduction de chaque foyer.

J'ai tout intérêt à sortir ma poubelle pleine. N'oubliez pas :

- **J'ai un bac individuel** : je sors mon bac plein ou à moitié plein, c'est le même prix pour ma part variable !
- **Je vais aux conteneurs collectifs** : je dépose mon sac poubelle plein ou à moitié plein, c'est le même prix pour ma part variable !

A noter : Les emballages mis en bac jaune, (qui reste bien sûr réservé aux seuls emballages recyclables), ne sont pas pris en compte dans le calcul de ma part variable.

En créant son compte personnel SMECTOM (www.smectom.fr ou smectom.ecocito.com), on peut suivre à tout moment l'état du nombre d'enlèvements de son bac.



KIOSQUE À BROYAT

Profitez des opérations de broyage organisées par le Smectom et la municipalité pour vous débarrasser de vos branchages, et obtenir du broyat de qualité pour protéger et enrichir vos sols ou votre compost.

Tenez vous informé des dates sur l'application PanneauPocket. Tout dépôt est interdit en dehors des dates annoncées.

CARTE D'ACCÈS À LA DÉCHÈTERIE

À PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2025, l'accès à la déchèterie du SMECTOM est réservé aux usagères de son territoire à compétence collecte (celles et ceux dont les déchets sont collectés par le SMECTOM). Sur présentation de la carte, les dépôts en déchèterie resteront gratuits pour les particuliers et sous conditions tarifaires pour les professionnels.

De plus, cette carte vous permettra le dépôt de sacs d'ordures ménagères résiduelles, de **60 litres maximum**, dans les points d'apports collectifs et ce, même si vous êtes en possession d'un bac individuel. Chaque dépôt sera alors enregistré et ajouté au calcul de votre part variable incluse dans votre Taxe Déchets TEOMi.



Téléphone, internet

Les services du téléphone fixe supportés par le réseau historique en cuivre seront coupés définitivement le 31 janvier 2027 à Crampagna.

Histoire locale

Vous pouvez trouver à la mairie un document, intitulé « Le livre de raison d'un village ariégeois, Crampagna ». Il a été écrit en 1951, par un instituteur, Maurice Castet, (et préfacé par Lucien Goron, dont une école porte le nom, à Foix).

Ce texte couvre une large période, courant des temps anciens

Il est donc nécessaire d'anticiper le changement de technologie et de contacter les opérateurs commerciaux (Orange, Bouygues, SFR...) pour vous raccorder à la fibre.

SIVE

Depuis juin 2024, Mme LOPEZ Sofia, Coordinatrice des accueils périscolaires du R.P.I. assure également les fonctions de secrétaire générale du SIVE (gestion administrative, gestion du personnel et relation avec les familles).

Les équipes d'animation de nos accueils périscolaires travailleront toute l'année sur le fil conducteur « LES 4 ELEMENTS ».

Plusieurs thématiques seront abordées avec différents objectifs :

- **Sensibilisation environnementale : Aborder les enjeux actuels liés à la préservation de la planète à travers ces éléments (pollution de l'air et de l'eau, gestion des ressources naturelles).**
La thématique de la première période a été « LE FEU ». Au travers des activités proposées les enfants ont pu découvrir l'évolution du feu à travers le temps et ont participé à une sensibilisation sécuritaire.



Nous avons eu l'intervention d'un pompier professionnel sur les 2 sites, où il a présenté son métier ainsi que son équipement (casque, uniforme, masque à oxygène, extincteur et lance à incendie). Les enfants ont pu essayer certains de ces équipements sous la supervision du pompier.



Foyer Rural

Danse : C'est reparti ! depuis mi-septembre, les danseurs sont revenus user leurs chaussures, rejoints par de nouveaux élèves, nombreux. Cette année, les inscriptions ont augmenté, à tous les niveaux. Séverine, qu'on ne présente plus, enseigne les danses avec patience et humour. Une réelle cohésion anime tous ces cours, grâce aussi aux quelques pauses gourmandes qui se glissent dans le calendrier. Pour rappel, si vous avez envie d'apprendre le rock, les danses de salon, ou la bachata, vous pouvez nous rejoindre le mardi soir à partir de 19 h.

Contact : Martine 06 85 62 68 87

Gym : Toujours le jeudi soir, de 20 à 21 h, avec Karine, qui arrive à nous faire découvrir des muscles dont on ne soupçonnait même pas l'existence. D'accord, il faut parfois se faire un peu violence pour ressortir, le soir (il fait nuit, il fait froid...), mais après, on est content de s'être remué. Et puis, on en profite aussi pour célébrer le beaujolais, les rois, etc. Il faut bien récupérer !

Contact : Martine 06 85 62 68 87

Tennis de table : Après de longues années d'interruption, l'activité a repris, en loisir uniquement, sans compétition ni école de jeunes. On tape tranquillement la petite balle, le mercredi de 18h à 20h.

Contact : Alain 06 73 25 91 40



Kung-Fu - Ecole Le Singe Blanc

Cours adultes (à partir de 12ans). Lundi 18h30-20h30 à la salle de la Coumanine
Bien respirer, être souple et puissant, harmoniser le corps et l'esprit.
Notre kung-fu vous propose de développer tout cela dans la joie et la bonne humeur.

Renseignement au 06 11 31 43 82



7

École

Toutes les classes de l'école maternelle ont pu se rendre en forêt pendant la première période et vont y retourner plusieurs fois dans l'année. Nous remercions particulièrement Monsieur Bonaldo qui accepte que nous utilisions sa propriété. Nous avons pu observer des chênes, des noisetiers, un noyer, des châtaigniers, un poirier. Les enfants ont pu collecter des petits fruits d'automne et des feuilles, observer les traces et les crottes des animaux.

Cette année toute l'école participe à un projet d'herbier départemental. Nos sorties seront l'occasion de découvrir et de conserver des éléments de la flore de notre département.

Nous allons également utiliser les éléments de la forêt pour faire l'école dehors.



Comité des fêtes

Pour l'année 2024, nous avons proposé 4 manifestations. Le loto et la paëlla ont rempli la salle.

Une cinquantaine de personnes sont venues pour la fête de la musique, organisée avec le foyer rural, écouter Joël Alexandre. Il a fait chanter et danser petits et grands.

La pluie a gâché le concours de pétanque prévu le samedi, pour la fête de Crampagna. Heureusement, la sardinade, fortement animée par Patrick, a réchauffé le public.

Nos musiciens du dimanche, qu'on ne présente plus, ont plaisir à

revenir assurer l'animation musicale de la journée et de la soirée. L'assemblée générale a programmé les dates de manifestations pour 2025, (voir plus loin).

Grâce à nos panneaux d'affichage XXL, nos flyers et l'application PanneauPocket, vous serez informés des différentes programmations ; certaines sont encore en discussion !

Je terminerai en renouvelant notre demande de bénévoles, pour nous aider à faire vivre votre et notre village !

Contact : Martine 06 85 62 68 87



**A noter sur
votre agenda :**

LOTO
1^{er} février 2025

PAËLLA
8 mars 2025

OMELETTE
21 avril 2025

**FÊTE DE LA
MUSIQUE**
21 juin 2025

**FÊTE
LOCALE**
5 et 6 juillet 2025

Bonne année !

Apéritif pour les voeux à la Coumanine

VENDREDI 10 JANVIER À 19H

L'équipe municipale invite tous les Crampagnanais et Crampagnanaises à partager un apéritif pour les vœux, le vendredi 10 Janvier à 19h, à la salle de la Coumanine.

**La traditionnelle distribution des
coques à nos aîné(e)s aura lieu
le samedi 11 janvier,
dans la matinée.**